

COMPTES-RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

TSAO Yves, *Les Travailleurs chinois recrutés par la France pendant la Grande Guerre*, Aix-Marseille, Presses universitaires de Provence, 2018, 357 p.

Pendant la Grande Guerre, les besoins de main-d'œuvre ont conduit les pays de l'Entente à largement recourir aux travailleurs étrangers et coloniaux. Quelque 130 000 Chinois ont ainsi été introduits en France. Environ 90 000 d'entre eux relevaient de l'autorité britannique ; près de 40 000 autres, débarqués à Marseille à partir d'août 1916, après avoir été recrutés par une mission dépêchée en Chine par les ministères de la Guerre, se trouvaient placés sous l'autorité française. C'est à l'étude de ce contingent que s'est consacré Yves Tsao.

L'auteur montre d'abord combien les usines et les chantiers français, dépeuplés par la mobilisation, avaient besoin de bras, ce qui rendait vaines les craintes éprouvées dans de nombreux milieux par l'arrivée d'hommes inconnus et différents. Quant aux responsables chinois, ils voulaient se rapprocher des pays de l'Entente pour faire obstacle aux visées impérialistes du Japon sur leur pays ; ils espéraient secondairement que leurs compatriotes pourraient s'initier aux méthodes modernes de production et ainsi, à leur retour, servir au développement économique de la patrie. Aussi des contrats ont-ils été signés entre les deux parties, accords prévoyant notamment la non-participation aux opérations militaires, la gratuité des voyages, du logement, de la nourriture, des soins médicaux et l'égalité des salaires avec les Français.

Les travailleurs recrutés, parfois avec le concours de la pègre chinoise, étaient principalement de jeunes paysans souvent illettrés, des ouvriers, des soldats et quelques étudiants curieux de connaître la France. Le voyage maritime, compliqué et périlleux en raison de la guerre sous-marine, durait en moyenne 53 jours, parfois 78. Nombre de Chinois sont morts en route du fait des torpillages, de maladies, d'accidents, de suicide parfois. Beaucoup ont déserté au cours des escales.

Arrivés en France, les Chinois, vus comme inassimilables en raison de leur « infériorité raciale », étaient étroitement contrôlés et soumis à un statut militaire impliquant une discipline stricte. Ils étaient distribués dans les établissements publics et privés, les usines de guerre, les transports, les services forestiers et routiers des armées. Ces hommes étaient installés dans des camps souvent clos et gardés. Isolés des populations locales, souffrant de l'inconfort du logement, mal nourris et mal vêtus, s'appuyant sur des interprètes plus ou moins compétents et honnêtes, les travailleurs chinois ont vécu dans des conditions précaires. Les bombardements allemands, les accidents du travail, les maladies, surtout la tuberculose et les pneumonies, ont causé dans leurs rangs un millier de décès.

Vus souvent comme fourbes, féroces, primitifs, les Chinois se sont heurtés à l'hostilité des populations locales et aux refus de vente. Les syndicats, surtout le principal d'entre eux, la CGT, largement pénétrés par la xénophobie, voyaient les nouveaux venus comme des concurrents et des briseurs de grève. Les organisations françaises ne dénonçaient pas les violences dont les Chinois étaient victimes, les entorses aux contrats, les mauvaises conditions de vie et de travail imposées aux immigrés. Aussi ces derniers répliquaient-ils eux-mêmes par des violences et des grèves. Les rixes impliquant parfois plusieurs centaines d'hommes n'étaient pas rares, surtout avec les autres contingents immigrés comme les Maghrébins. Ces combats illustraient la volonté de solidarité et de cohésion du groupe, mais aussi sa propre

xénophobie à l'égard des autres travailleurs. Les Chinois tombaient parfois dans la délinquance de droit commun, principalement pour des questions d'argent et de mœurs.

Une fois la guerre terminée, les Chinois qui n'étaient pas arrivés au terme de leurs contrats ont souvent été dirigés vers les ports et les régions libérées qui, dévastées par les combats, devaient être remises en état. La documentation permet à l'auteur de qualifier les relations avec les populations locales de « cohabitation impossible » (page 271). Les vols, les viols, les assassinats ont été enregistrés en nombre. Aussi les autorités françaises ont-elles hâté le rapatriement des Chinois à partir du 31 décembre 1920. Sont restés alors en France quelque 3 000 hommes ayant échappé à la surveillance de leurs gardiens ou demandés par certains employeurs, ce qui montre que, contrairement à diverses déclarations xénophobes de l'époque, l'expérience ne se révélait pas totalement négative. Quelques-uns se sont installés à Paris, près de la gare de Lyon, dans l'îlot Chalon, premier quartier chinois de la capitale.

Yves Tsao qui ne connaît pas la langue chinoise a travaillé exclusivement sur les sources françaises, fort riches. Un dépouillement des sources « célestes » ouvrirait probablement d'autres perspectives, par exemple sur les loisirs et la vie sentimentale des immigrés, thèmes presque absents de l'étude. Cependant, telle quelle, l'analyse, méthodique et scrupuleuse, se révèle intéressante. Elle fournit de nombreux renseignements sur la réglementation, les rémunérations, les transferts d'argent, l'autonomisation des acteurs de terrain, le principe de l'égalité des coûts par lequel les employeurs ont pu se soustraire à l'égalité salariale prévue initialement, sur les comportements des groupes mis en présence. Cet ouvrage ne révolutionne pas la connaissance de l'immigration lointaine en temps de guerre mais il en précise bien les contours.

Ralph SCHOR

CECCOMORI Silvia, *Les Ramoneurs lombards à Paris. Histoire d'une émigration séculaire, Paris, L'Harmattan, 2017, 293 p.*

Silvia Ceccomori, issue d'une famille de ramoneurs piémontais, a voulu éclairer l'histoire de ses ancêtres et plus particulièrement de ceux qui sont partis du Val Vigizzo, proche de Domodossola.

La profession de ramoneur est née au XII^e siècle avec la généralisation des cheminées fixes, adossées aux murs et surmontées de conduits. Les représentants piémontais de cette activité sont à Paris depuis le XV^e siècle. Certains d'entre eux exercent concurremment le métier de colporteurs et vendent de menus objets, de la quincaillerie, du cristal taillé, voire des bijoux. Ils partent à pied de chez eux, à l'automne, et gagnent Paris. Là, ils sillonnent les rues, lancent des cris d'appel et accompagnent leur travail par des musiques spécifiques. Les patrons emploient des enfants âgés de 6 à 8 ans qui, grâce à leur petite taille, peuvent se glisser dans les conduits. Ces jeunes, mal nourris, mal logés, mal vêtus, sont exposés à de nombreuses maladies, fractures, asphyxie, absorption de suie et de gaz nocifs qui engendrent affections pulmonaires, asthme, dermatites... Certains prêtres essaient d'améliorer la condition des jeunes par la charité et l'ouverture d'écoles. Mais les enfants continueront à exercer leur dangereuse activité jusqu'au début du XX^e siècle.

Les ramoneurs les plus avisés travaillent dès le XVII^e siècle pour les rois de France dont les palais contiennent des milliers de cheminées. Parmi les clients figurent la marquise de Pompadour, la princesse de Monaco, le comte d'Artois, les Choiseul... Au XVIII^e siècle s'organise la profession nouvelle de fumiste désignant non seulement le ramonage, mais aussi l'art de construire les cheminées, puis la vente et l'installation de poêles et de fourneaux. Certaines familles, travaillant pour l'aristocratie, constituent des entreprises modernes, accèdent à l'opulence, ainsi les Padelin, les Vernisse, les Bertolin, les Trabucchi... Au début du XIX^e siècle, la moitié des poêliers-fumistes de Paris sont italiens. Ils travaillent généralement en famille et sont liés par une étroite solidarité. Les plus prospères achètent des maisons de rapport, des terrains constructibles, surtout au moment de l'essor de Paris sous le Second Empire.

L'ouvrage qui n'est pas dû à la plume d'une historienne professionnelle n'est pas exempt de critiques. On y relève quelques erreurs ; ainsi le baron Haussmann, préfet de la Seine, est désigné comme architecte. Le plan n'apparaît pas toujours rigoureux et logique. Mais l'auteur a effectué un louable travail de dépouillement : c'est une étude de première main appuyée sur des archives originales. Les ouvertures sur le théâtre, la poésie, l'iconographie, la musique se révèlent intéressantes. Ce livre fait revivre un milieu social peu connu, avec ses techniques de travail, ses stratégies économiques et familiales, ses valeurs. Une utile contribution à l'histoire sociale.

Ralph SCHOR

AUDIGIER François, *Les Prétoriens du Général. Gaullisme et violence politique de 1947 à 1959*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, 387 p.

Police parallèle, barbouzes, gorilles, truands, autant de mots pour qualifier, ou plutôt disqualifier, les services d'ordre gaullistes, du RPF au début de la V^e République. François Audigier s'attache à étudier ces organisations peu connues et place l'essentiel de son étude sur le terrain fertile de la culture politique.

L'auteur passe d'abord en revue les services d'ordre de jadis, ceux de la Ligue des patriotes, de l'Action française, des Jeunesses patriotes, des Croix de feu, pour faire ressortir les constantes. Le Service d'ordre (SO) gaulliste est mis en place au printemps 1947 au sein du RPF. Les débuts se révèlent difficiles faute de dirigeants de qualité, mais les assauts lancés contre les communistes, y compris dans leurs fiefs, sont efficaces. Le SO est repris en main et professionnalisé par un duo charismatique, le colonel Rémy et Dominique Ponchardier qui incarnent l'esprit combatif de la Résistance. Une troupe de choc, dite « brigade volante », est organisée. Mais l'image du SO est vite altérée en raison des violences meurtrières dont elle se rend coupable, notamment à Grenoble en septembre 1948. La crise du RPF coïncide avec une exacerbation de l'esprit paramilitaire sous la direction de Ponchardier. Les 10 000 hommes du service constituent une sorte de petite armée privée rassemblant des hommes simples et hostiles au régime. Cet appareil est mis en sommeil avec le RPF en octobre 1954.

A ce stade de l'étude, François Audigier présente un portrait du SO : modèle paramilitaire, animé par un fort anticommunisme, caractérisé par une surreprésentation des militaires dans ses rangs, structuré verticalement dans un esprit autoritaire. Cet esprit très militant et offensif procède de divers facteurs : contexte de guerre froide, peur d'une brusque attaque soviétique, héritage des pratiques ligueuses d'avant 1939 et des comportements

clandestins de la Résistance, possession d'armes, volonté de défier l'adversaire dans ses bastions territoriaux, dangerosité des réunions publiques et de la vente des journaux à la criée, attentisme prudent des forces de l'ordre officielles. Le SO se livre aussi à des activités de renseignement, comme sous l'occupation, noyauté la police, s'attache à débusquer les incompetents et les déviationnistes dans le mouvement gaulliste.

Durant la « traversée du désert » du général De Gaulle, le SO, en retrait, forme un carré de compagnons prêts à être remobilisés. C'est ce qui se produit dans l'hiver 1957 et durant les troubles de 1958 pour ramener De Gaulle au pouvoir. Le Service d'action civique (SAC), créé durant l'été 1959, sous l'impulsion de Jacques Foccart et de Pierre Debizet, rappelle les anciens du SO qui servent désormais l'UNR.

La riche étude de François Audigier fournit de nombreux renseignements sur la géographie des forces actives du RPF, les techniques du maintien de l'ordre, les modes d'offensive anticommuniste, la culture du militantisme gaulliste ne répugnant pas aux liens avec le Milieu, les actes clandestins ou illicites. Le livre, fondé sur des vastes dépouillements d'archives, la collecte de témoignages, voire le décryptage des romans à clefs de Dominique Ponchardier, apporte beaucoup à la connaissance des obscures coulisses de la politique.

Ralph SCHOR